

Dossier de demande d'autorisation environnementale

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département de la Haute-Loire (43)
Commune de Pradelles

Projet de parc éolien de Pradelles

*Extension du parc éolien de la
Montagne Ardéchoise Zone Nord*

LIVRE 3.4 : Etude par indice de biodiversité potentielle (IBP)

Maître d'ouvrage :

**SAS PARC EOLIEN
DE PRADELLES**



Adresse du demandeur :

SAS Parc éolien de Pradelles
Chez EDF Renouvelables France
43 boulevard des Bouvets
CS 90310
92741 NANTERRE CEDEX

Adresse de correspondance :

EDF Renouvelables France
55ter Avenue René Cassin
69009 LYON
Tél : 04 81 07 20 37
Email : quentin.sicard@edf-re.fr

Juin 2022

Complété en mai 2023

EDF RENOUVELABLES FRANCE

COEUR DÉFENSE - TOUR B 100
ESPLANADE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
92932 PARIS - La Défense Cedex
Tel : 01 40 90 23 00

Installation d'un parc éolien

Détermination de l'I.B.P.

Site de la forêt de Pradelles et du Suc de Mauras

Communes de Pradelles, Saint Paul-de Tartas (43) et Lesperon (07)

Mars 2021



Détermination de l'Indice de biodiversité potentielle (IBP)
Site de la forêt de Pradelles et du Suc de Mauras
Communes de Pradelles et Saint Paul-de-Tartas (43) et de Lesperon (07)

Bon de commande du 24 novembre 2020, n° 4500110956, Code projet FR43E02D/st Paul de Tartas

De :

la Société EDF RENOUVELABLES France - COEUR DÉFENSE - TOUR B, 100 - ESPLANADE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 92932 PARIS - La Défense Cedex

à :

l'ONF - Agence Etudes Auvergne-Rhône-Alpes, Unité de Production Etudes Montagne d'Auvergne – 12 allée des Eaux et Forêts – 63370 Lempdes.

Document élaboré, par

Dominique MAURIN, chef de projets complexes de l'Agence Etudes Montagnes d'Auvergne de l'ONF

© Photographies :

Tous les clichés présentés dans ce rapport ont été pris sur le site d'étude.

Ils sont protégés par le droit d'auteur (art. L. 112-2 du Code de la Propriété Intellectuelle).

Leur utilisation est limitée à la mission d'élaboration de la présente évaluation.

Crédit photographique : © Dominique MAURIN- ONF pour toutes les photos

Fonds cartographiques :

© IGN Scan 25, version 2015

© IGN Orthophoto 2016

© IGN Infrarouge Couleur 2016

Version du 10 mars 2020

Sommaire

Table des matières

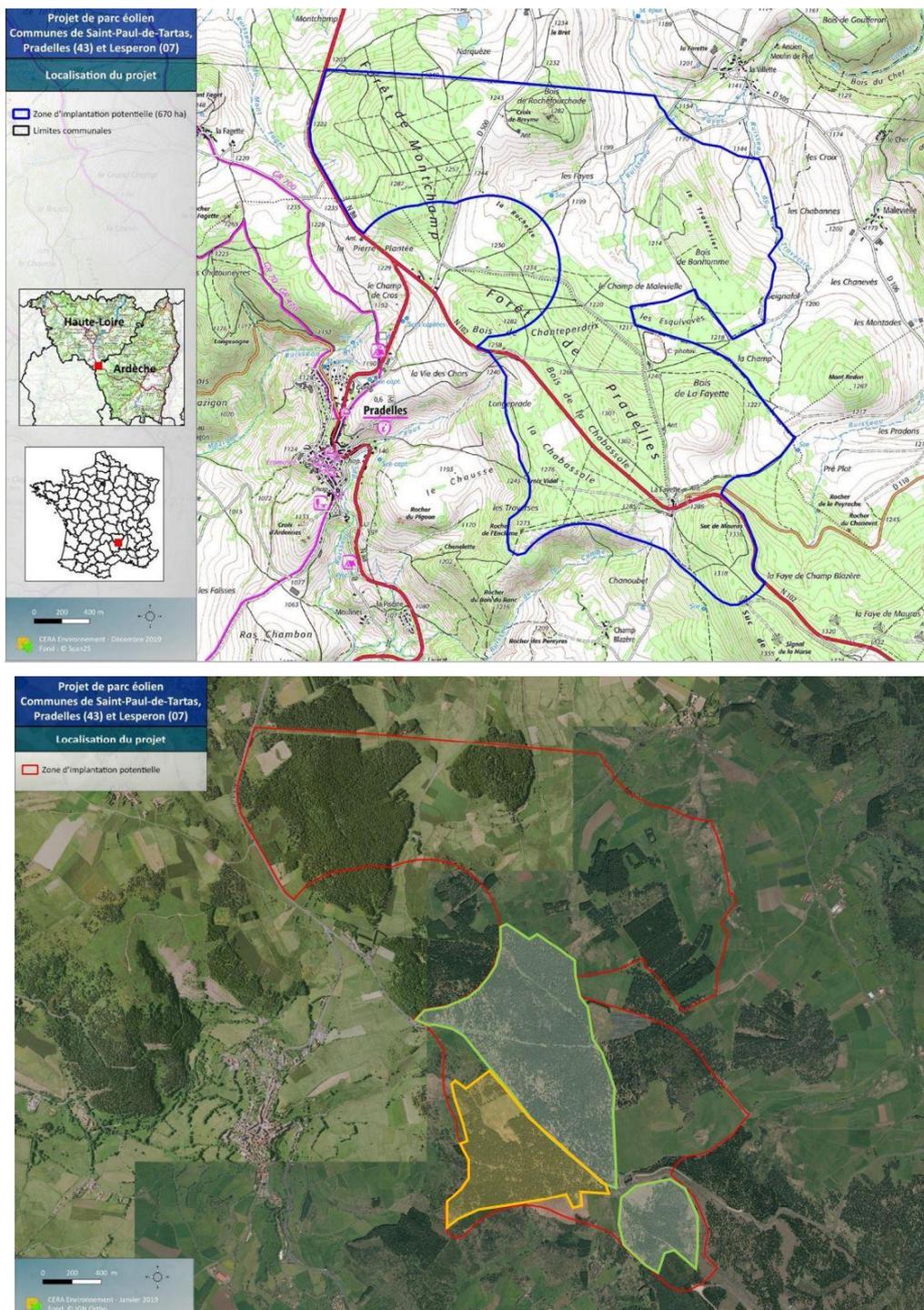
Sommaire.....	3
1 – Contexte.....	4
2 – Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)	6
1.1. – Principe général de la méthode de détermination de l'IBP	6
1.2. – Mise en œuvre de la méthode sur le site	7
3 – Résultats et analyse	8
4 – Conclusion.....	18
5 – Annexes	19

1 – Contexte

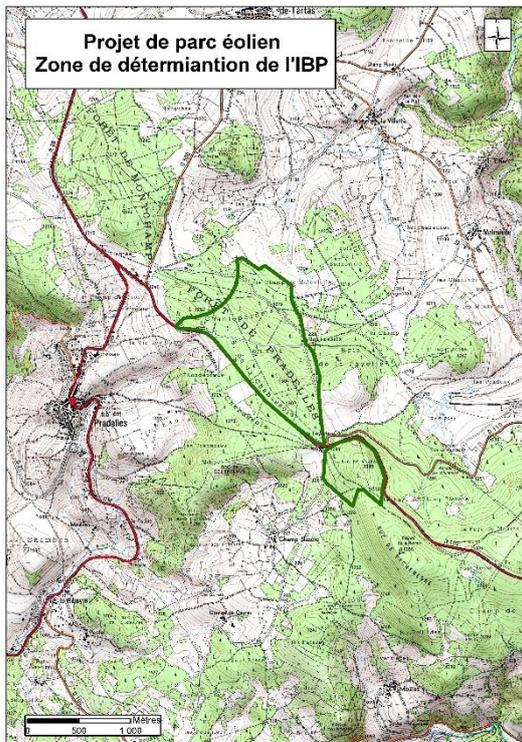
La société EDF renouvelables projette l'implantation d'un parc éolien sur le site de la Forêt de Pradelles (43) et sur le Suc de Mauras (07).

Dans le cadre des études préalables, elle souhaite disposer d'une évaluation environnementale du site forestier, construite sur la base de la détermination de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Elle a confié à l'ONF, par bon de commande du 24 novembre 2020, l'évaluation de cet indice pour un périmètre donné susceptible d'accueillir ce parc éolien, en vert dans les cartes ci-après.

Le site est situé sur le territoire communal de Pradelles et Saint Paul-de-Tartas (43) et de Lesperon (07).



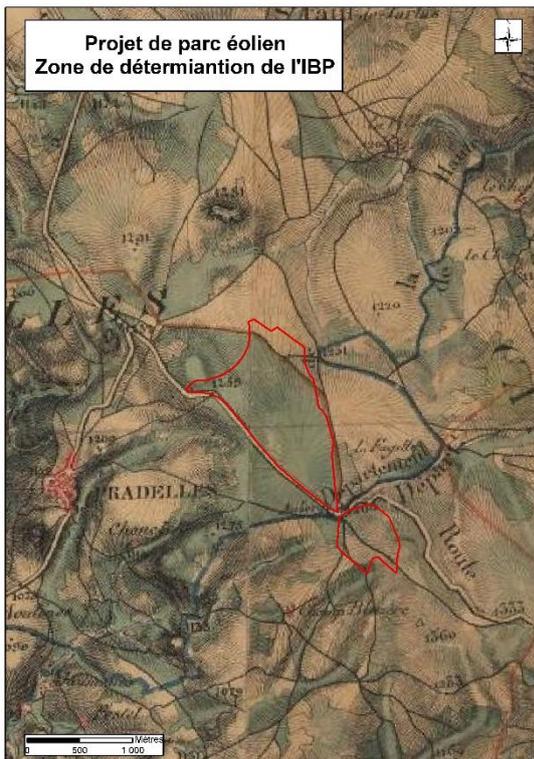
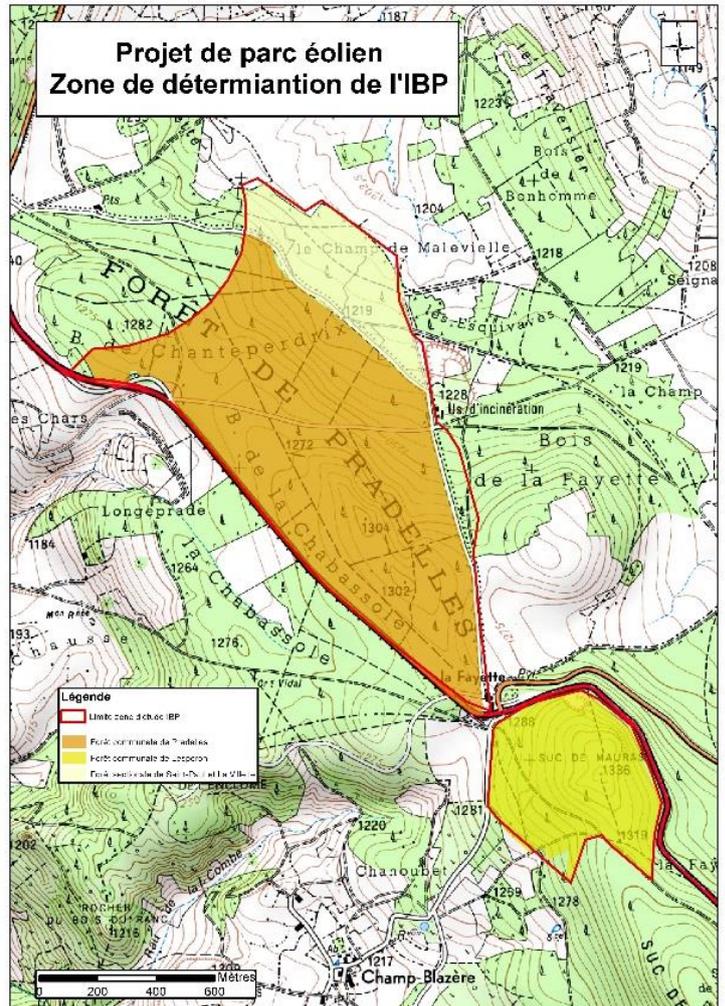
Cartes de localisation de la zone à évaluer (en vert sur la 2^{ème} carte)



La zone à évaluer, sur 137 ha, est essentiellement composée de 2 tènements, le premier, de 27 ha, au sud, correspondant au Suc de Mauras sur la commune de Lesperon (07) et le second, de 110 ha, au nord, correspondant à la forêt de Pradelles (43).

Ces 2 secteurs font partie d'une grande zone boisée située sur le plateau ardéchois, à une altitude variant de 1 203 m au Nord à 1 336 m au sommet du Suc de Mauras.

Majoritairement boisée en résineux, épicéa commun ou sapin pectiné, la zone à évaluer est principalement composée de 4 propriétés : la forêt communale de Pradelles, la forêt communale de Lesperon, la forêt sectionale de Saint-Paul et Villettes puis d'une parcelle privée en bordure du bois de La Fayette. Les 3 forêts publiques relèvent du régime forestier et sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF). Elles sont, toutes 3, dotées d'un aménagement forestier en cours de validité.



Sur la carte d'Etat-Major (1866), seule la partie correspondant à la forêt communale de Pradelles était boisée. Ce n'était pas le cas de la forêt communale de Lesperon. La partie de la sectionale de Saint Paul et Villettes ne l'était pas non plus et la limite avec la zone boisée correspondait au chemin encore présent aujourd'hui.

2 – Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)

1.1. – Principe général de la méthode de détermination de l'IBP

L'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) n'est pas une norme de gestion mais un outil d'aide à la décision qui a été conçu pour estimer indirectement la biodiversité. En l'utilisant, il est possible non seulement d'évaluer la capacité d'accueil d'un peuplement forestier en espèces ou en communautés mais aussi d'identifier les éléments améliorables par la gestion.

L'IBP est étalonné pour les forêts des domaines atlantique et continental, de l'étage des plaines à l'étage subalpin. Il peut être calculé dans tous types de forêts, quel que soit le degré d'intensification de la gestion et le stade de développement. Il a été conçu pour être utilisé à l'échelle du peuplement forestier. Le diagnostic est ainsi réalisé par unité de gestion, au niveau opérationnel courant défini par le gestionnaire.

L'IBP est déterminé à la suite d'un diagnostic rapide en parcourant l'ensemble de la surface étudiée :

- * L'idéal est de parcourir le peuplement en plein, par une succession de virées régulières, en se détournant pour aller voir les éléments remarquables.
- * Lorsque ce n'est pas possible, un parcours partiel par cheminement continu et linéaire est possible sous réserve de parcourir au moins 15% du peuplement.
- * Cette dernière méthode peut être adaptée en un parcours partiel discontinu sur placettes circulaires de 1 ha.

L'IBP est composé de 10 éléments à évaluer :

- * 7 facteurs (A à G dans la méthode) aidant à apprécier la biodiversité potentielle liée à la gestion. Ils permettent de porter un jugement sur l'état de la végétation en place (composition en essences et structures verticale de la végétation) ou la présence de micro-habitats liés aux arbres (arbres morts sur pied, arbres morts au sol, nombre de très gros bois vivants et arbres porteurs de cavité) et sur la présence d'habitats associés (milieux ouverts),
- * 3 facteurs (H à J dans la méthode) aidant à apprécier les apports du contexte à la biodiversité potentielle globale. Liés au contexte, ils sont modifiables par l'activité forestière et permettent d'évaluer la continuité temporelle de l'état boisé (ancienneté de l'état boisé) ou la présence d'habitats associés (aquatiques ou rocheux).

Une valeur 0, 2 ou 5 est donnée à chacun de ces 10 facteurs selon une échelle de valeurs seuils.

L'IBP est composé de deux valeurs : la première totalise les valeurs obtenues par les 7 facteurs qui sont liés au peuplement et à la gestion forestière et la deuxième aux 3 liés au contexte. En additionnant les deux valeurs absolues, on obtient l'IBP total sur une note maximale de 50. Pour chacune des 2 rubriques, l'indice peut être exprimé en pourcentage de la valeur maximale théorique, ce qui permet d'évaluer plus aisément le niveau de biodiversité potentielle.

Une évaluation de la biodiversité peut alors être proposée à l'aide du tableau suivant :

IBP : facteurs A à G			IBP : facteurs H à J		
Valeur		Biodiversité potentielle liée au peuplement et à la gestion	Valeur		Biodiversité potentielle liée au contexte
absolue	relative		absolue	relative	
0 à 7	0 à 20 %	faible	0 à 5	0 à 33 %	faible
8 à 14	21 à 40 %	assez faible	6 à 10	34 à 67 %	moyenne
15 à 21	41 à 60 %	moyenne	11 à 15	68 à 100 %	forte
22 à 28	61 à 80 %	assez forte			
29 à 35	81 à 100 %	forte			

Les scores IBP peuvent être représentés sous forme graphique.

1.2. – Mise en œuvre de la méthode sur le site

Ici, le protocole utilisé sera celui établi pour les domaines atlantiques et continentaux, version 2.9 du CNPF-IDF-NIRA, septembre 2019.

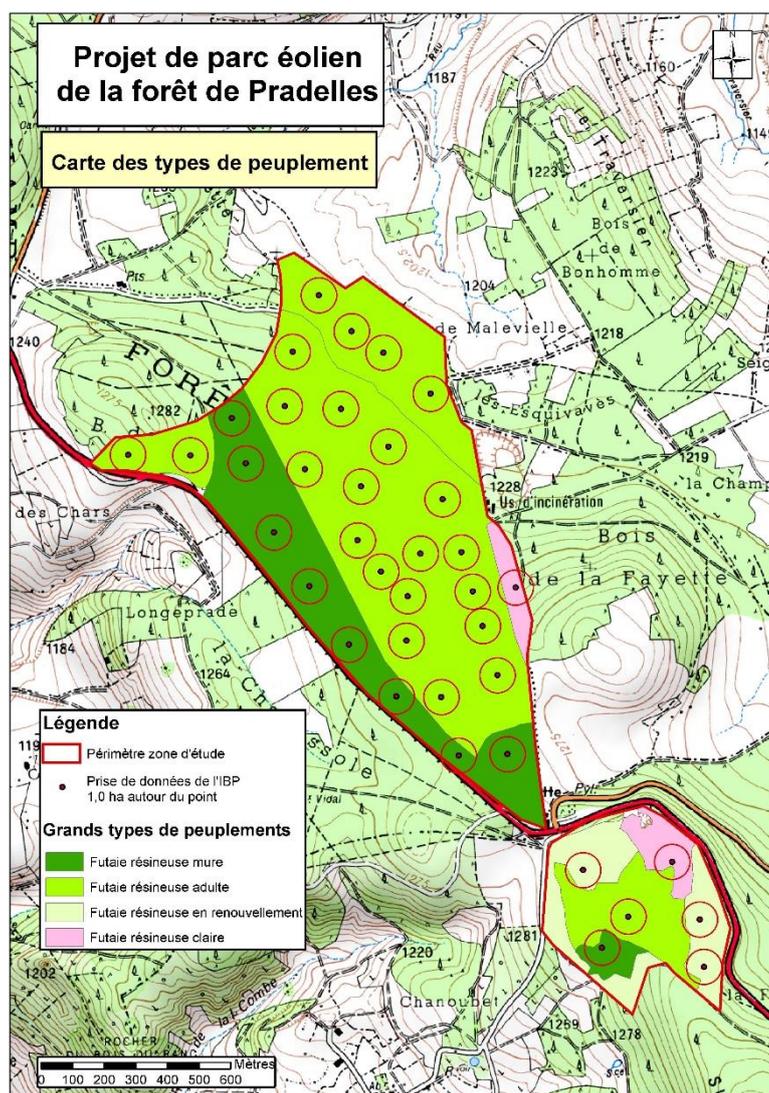
L'IBP étant un outil conçu pour être évalué au niveau du peuplement forestier, nous proposons, ci-après une typologie sur laquelle nous nous baserons. Elle s'appuie sur les typologies présentes dans les documents d'aménagement forestier mais en les adaptant pour répondre au mieux à l'analyse de la biodiversité. Ainsi, elle suit les stades de développement d'un peuplement forestier : renouvellement ou installation, accroissement puis maturité. Suite à une visite de terrain, nous proposons les 4 types suivants :

- * Futaie résineuse mure où les arbres sont en majorité proches de leur caractéristiques d'exploitabilité,
- * Futaie résineuse adulte où les arbres sont en pleine croissance,
- * Futaie résineuse en renouvellement composée de secteur avec de jeunes arbres issus soit de plantation soit de régénération naturelle,
- * Futaie résineuse claire composée de résineux divers, avec un couvert arboré peu fermé, où le pin sylvestre et le hêtre sont naturellement présents.

Ces 4 types de peuplements seront appréciés au niveau de chaque propriété.

La prise de données retenue est celle du parcours partiel discontinu avec des placettes circulaires inventoriées de 1,0 ha (rayon de 56,42 m).

La localisation des placettes est présentée, ci-dessous, en liaison avec les divers grands types de peuplement proposés.



Ainsi 39 placettes de 1,0 ha ont été disposées sur la zone d'étude de 137,0 ha soit un taux de couverture de 28%.

Plus particulièrement :

Au sud, le massif du Suc de Mauras, pour la forêt communale de Lesperon, dispose de 6 placettes sur 27 ha soit un taux de couverture de 22%.

La forêt de la section de Saint Paul et Villettes dispose de 4 placettes sur 16,61 ha soit un taux de couverture de 24%.

La forêt communale de Pradelles dispose de 27 placettes sur 90,64 ha soit un taux de couverture de 29%.

La forêt privée du bois de La Fayette dispose de 1 placette sur 2,43 ha soit un taux de couverture de 41%.

3 – Résultats et analyse

La récolte des données de terrain a été réalisée les 15, 16, 23 et 24 février 2021.

Compte tenu des propriétés et de des types de peuplements parcourus, 8 fiches de relevé (modèle *CNPF-IDF, CRPF Midi-Pyrénées, INRA Dynafor – 01/09/16*) ont été établies.

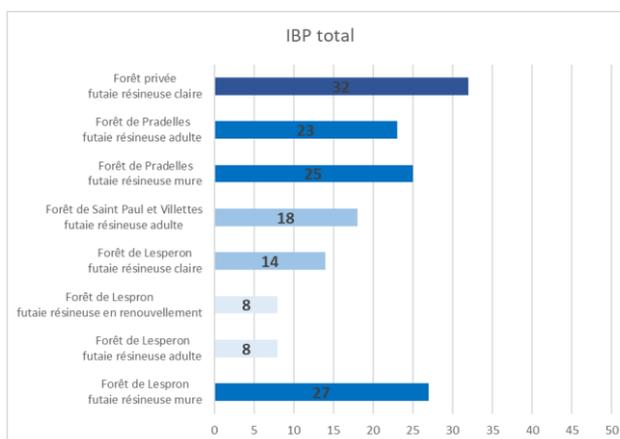
Elles concernent les types répertoriés suivants :

- * Forêt de Saint Paul et Villettes, futaie résineuse adulte,
- * Forêt de Lespron, futaie résineuse mure,
- * Forêt de Lesperon, futaie résineuse adulte,
- * Forêt de Lespron, futaie résineuse en renouvellement,
- * Forêt de Lesperon, futaie résineuse claire,
- * Forêt de Pradelles, futaie résineuse mure,
- * Forêt de Pradelles, futaie résineuse adulte,
- * Forêt privée, futaie résineuse claire.

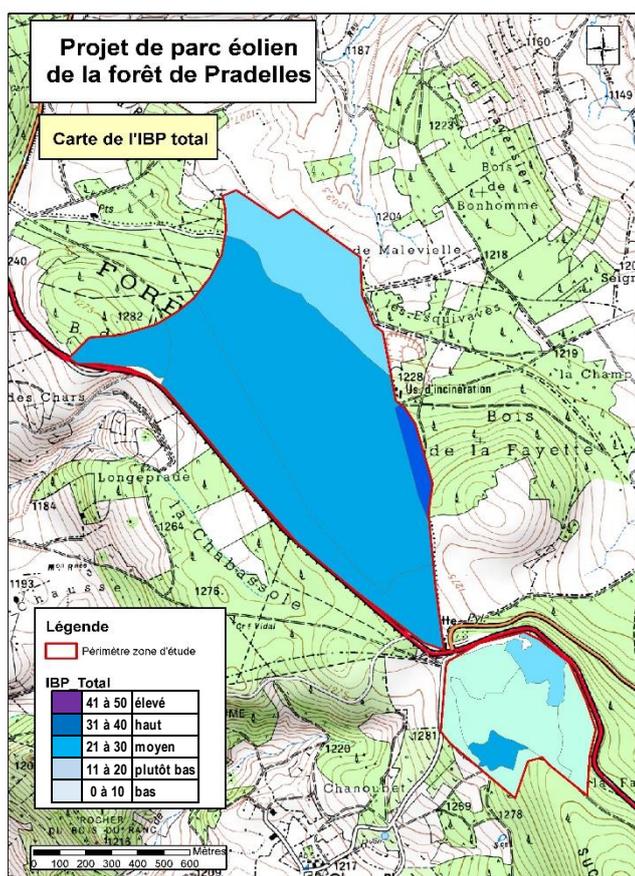
Elles figurent en annexe.

Ci-après, les résultats obtenus au niveau du score total :

Zone	IBP total
Forêt privée futaie résineuse claire	32
Forêt de Pradelles, futaie résineuse adulte	23
Forêt de Pradelles, futaie résineuse mure	25
Forêt de Saint Paul et Villettes, futaie résineuse adulte	18
Forêt de Lesperon, futaie résineuse claire	14
Forêt de Lespron, futaie résineuse en renouvellement	8
Forêt de Lesperon futaie résineuse adulte	8
Forêt de Lespron, futaie résineuse mure	27



Les scores « IBP total » obtenus varient de 8 à 32 points (maximum possible de 50).

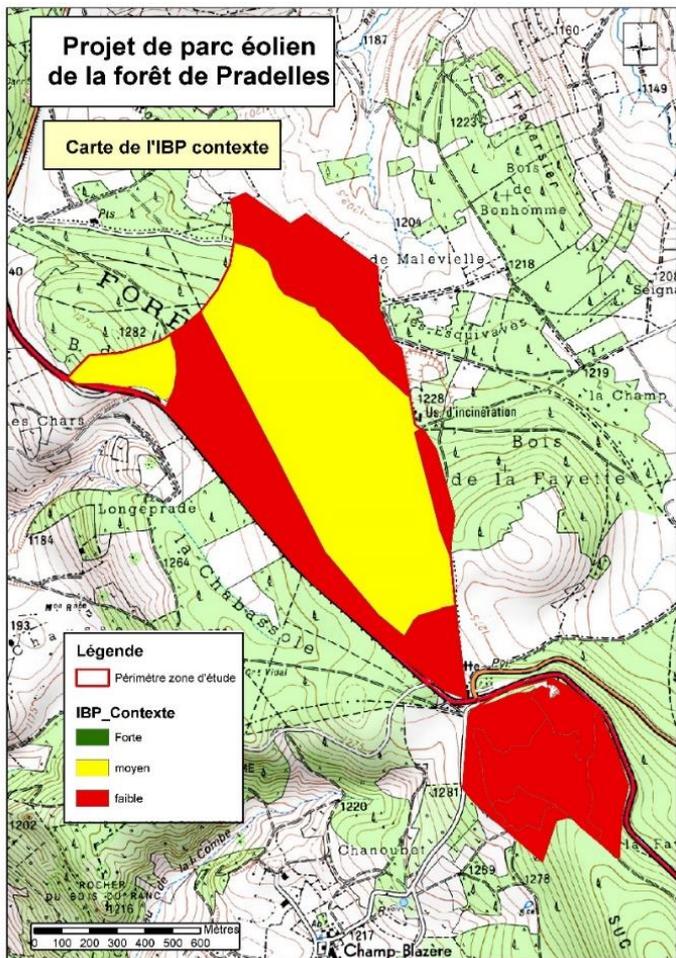


Le score est le plus élevé en forêt privée sur les 2,43 ha de la parcelle du bois de La Fayette avec un score de 32.

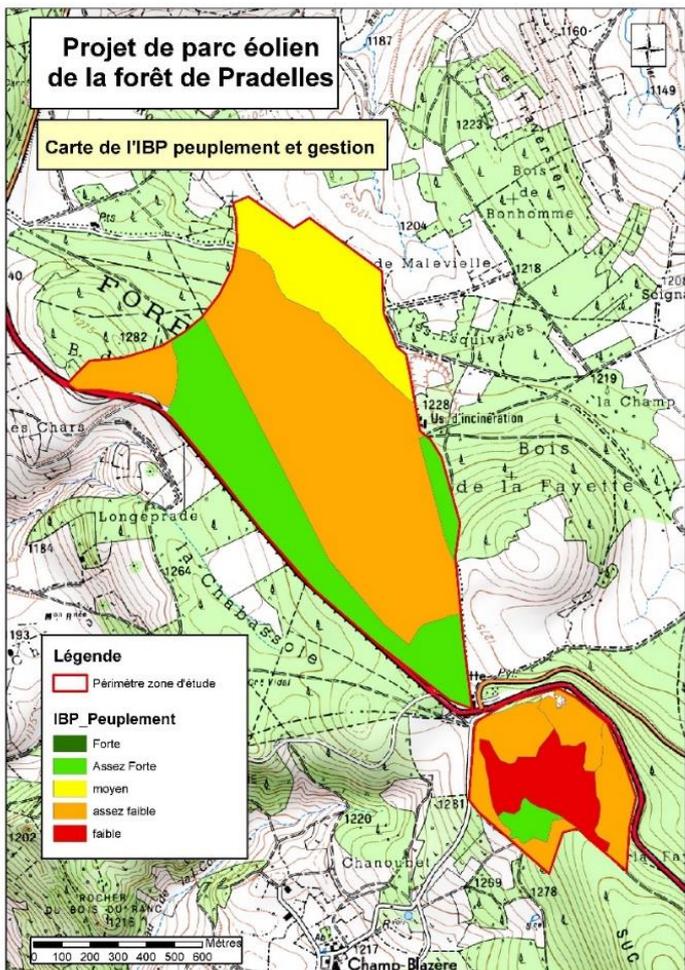
Vient ensuite la forêt communale de Pradelles, sur 90,64 ha, avec des scores de 23 et 25.

La forêt sectionale de Saint Paul et Villettes, au nord sur 16,61 ha, propose un score plutôt faible, de 18.

La forêt communale de Lesperon, pour 27,0 ha sur le suc de Mauras, propose des scores faibles de 8 sur la majorité de la surface. La futaie claire au Nord-Est, sur un sol plus superficiel et à proximité d'une ancienne carrière atteint le score de 14. Une futaie résineuse d'allure plus mure, sur environ 1,95 ha, propose un score moyen de 27.



Les scores sont marqués par une influence certaine du contexte, en particulier le caractère de « forêt ancienne » combiné avec la présence de milieux rocheux qui fait ressortir le niveau potentiel de biodiversité de la forêt communale de Pradelles. Compte tenu de l'absence de zones humides, les scores « IBP total » obtenus ne peuvent atteindre les valeurs maximales supérieures à 45.



Le degré de maturité du peuplement participe ensuite fortement à l'obtention d'une note élevée, les peuplements plus âgés proposant plus de gros bois, d'arbres morts sur pied ou au sol avec plus de 4 essences réparties sur au moins 3 strates.

Pour chacun des 8 types précédents, une analyse individuelle est proposée ci-après.

FORET PRIVEE

Futaie résineuse adulte, claire

2,43 ha

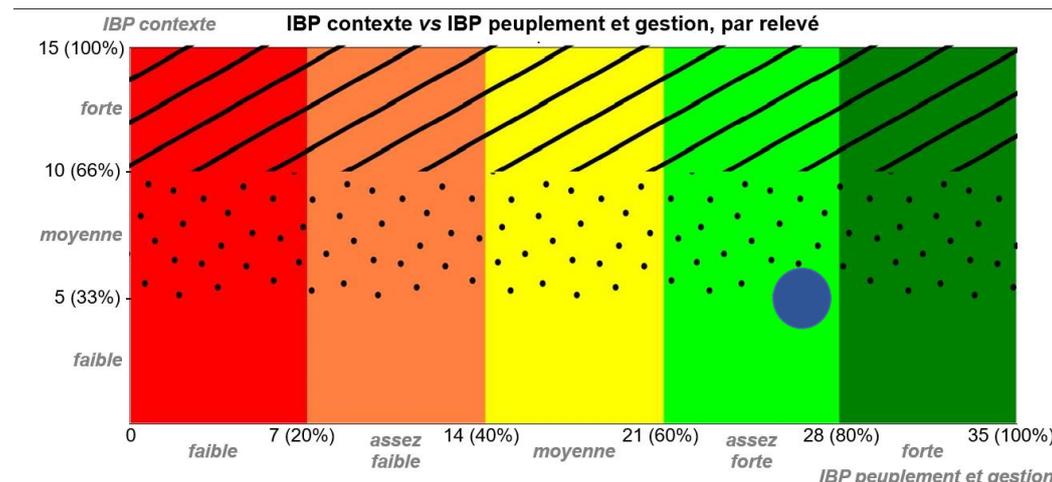
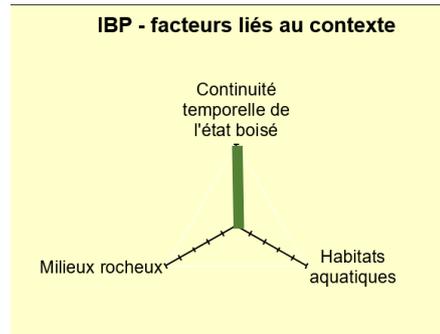
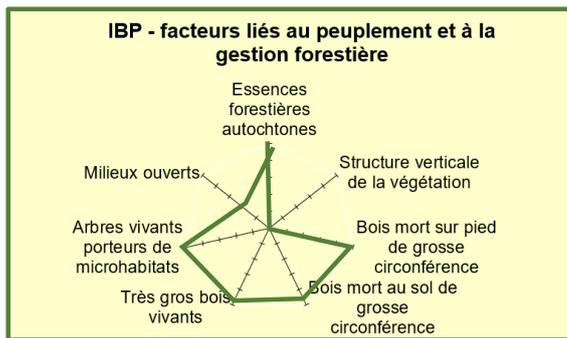
(1 point pour 2,43 ha soit un taux de couverture de 41%)

La parcelle de forêt privée du bois de La Fayette propose la note la plus élevée de 32. Les peuplements ne semblent pas modélés par une quelconque gestion forestière, ils sont issus de de formations boisées laissées en libre évolution.



Ci-après, le tableau de notation synthétique obtenu ainsi que les graphiques associés :

Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière							Facteurs liés au contexte		
Végétation		Micro-habitats liés aux arbres				Habitats associés	Continuité de l'écosystème	Habiats associés	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Richesse en essence	Structure verticale	Bois mort sur pied	Bois mort au sol	Très gros bois	Arbres à micro-habitats	Milieux ouverts	Ancienneté de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milieux rocheux
5	0	5	5	5	5	2	5	0	0
IBP peuplement et gestion = 27							IBP contexte = 5		
IBP peuplement et gestion = 77%							IBP contexte = 33%		
IBP score total = 32									



Le niveau de biodiversité atteint, ici, son maximum compte tenu du contexte et du niveau de gestion pratiqué.

Pour information, sur cette parcelle, nous avons évalué l'IBP à l'aide de 2 méthodes différentes, parcours en plein et parcours partiel par placettes, et nous avons obtenus des scores identiques. Par soucis d'homogénéité avec le reste de la zone à prospecter, nous avons retenu le parcours partiel par placettes.

FORET SECTIONALE DE SAINT PAUL ET VILLETES

Futaie résineuse adulte

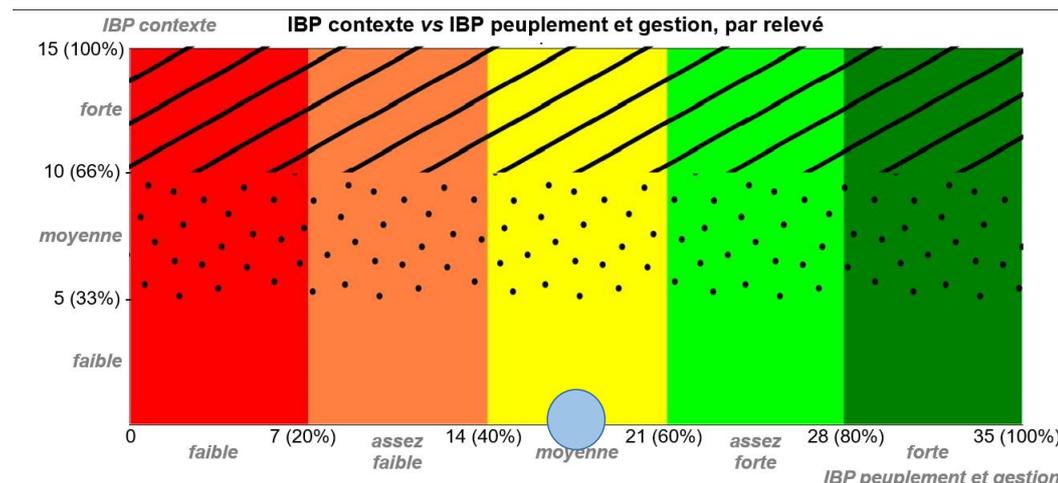
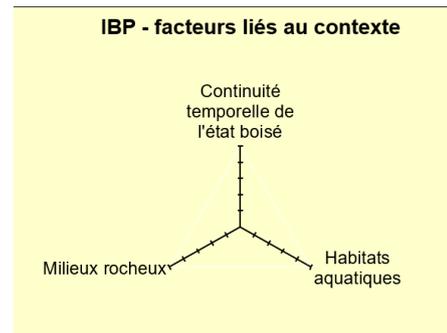
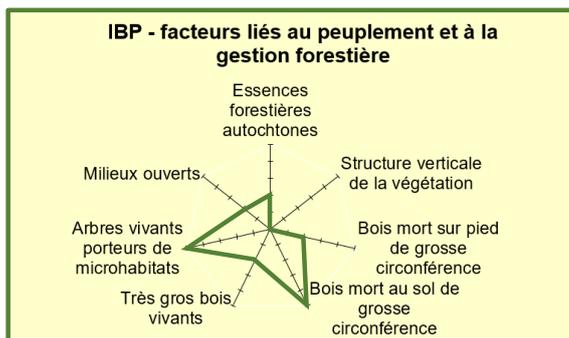
16,61 ha

(4 point pour 16,61 ha soit un taux de couverture de 24%)

Les peuplements, issus d'origine artificielle par plantation, sont au stade de jeune futaie régulière résineuse adulte. Ils font l'objet d'une gestion forestière suivie avec objectif principal la production de bois. Ils sont sortis récemment de coupe.



Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière							Facteurs liés au contexte			
Végétation		Micro-habitats liés aux arbres				Habitats associés	Continuité de l'écosystème	Habitats associés		
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
Richesse en essence	Structure verticale	Bois mort sur pied	Bois mort au sol	Très gros bois	Arbres à micro-habitats	Milieux ouverts	Ancienneté de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milieux rocheux	
2	0	2	5	2	5	2	0	0	0	
IBP peuplement et gestion = 18							IBP contexte = 0			
IBP peuplement et gestion = 51%							IBP contexte = 0%			
IBP score total = 18										



La biodiversité potentielle est susceptible d'évoluer essentiellement en liaison avec la maturité de ces peuplements. La gestion peut avoir un effet significatif surtout sur l'état de la végétation (essences en présence et strates de végétation) mais avec un fort impact lié aux contraintes de production de bois résineux de qualité.

FORET COMMUNALE DE LESPERON

Futaie résineuse adulte claire

3,39 ha

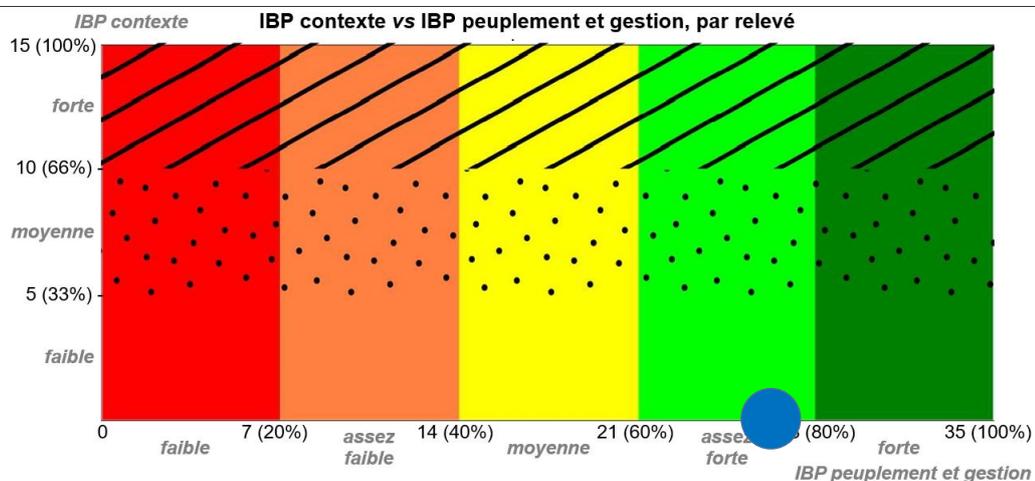
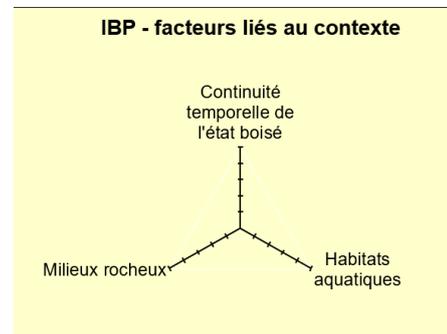
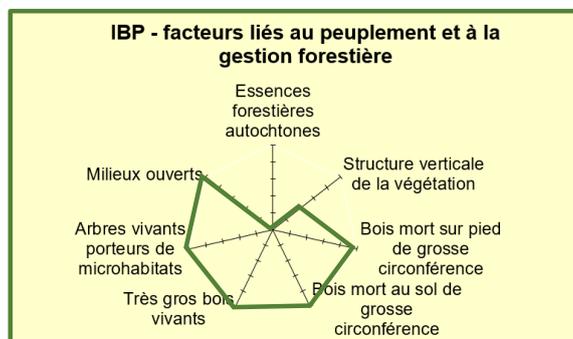
(1 point pour 3,39 ha soit un taux de couverture de 29%)

Cette futaie résineuse claire est composée d'un peuplement adulte, à dominante pin sylvestre avec des épicéas communs et quelques hêtres, probablement d'origine naturelle. De croissance limitée du fait de leur implantation sur un sol superficiel au sommet de la croupe du Suc de Mauras, ils sont soumis à l'influence de vents d'ouest et du sud, parfois violents.



Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière							Facteurs liés au contexte		
Végétation		Micro-habitats liés aux arbres				Habitats associés	Continuité de l'écosystème	Habitats associés	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Richesse en essence	Structure verticale	Bois mort sur pied	Bois mort au sol	Très gros bois	Arbres à micro-habitats	Milieux ouverts	Ancienneté de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milieux rocheux
0	2	5	5	5	5	5	0	0	0
IBP peuplement et gestion = 27							IBP contexte = 0		
IBP peuplement et gestion = 77%							IBP contexte = 0%		
IBP score total = 27									

Notes



Le niveau de biodiversité atteint, ici, son maximum compte tenu du contexte stationnel.

FORET COMMUNALE DE LESPERON

Futaie résineuse adulte

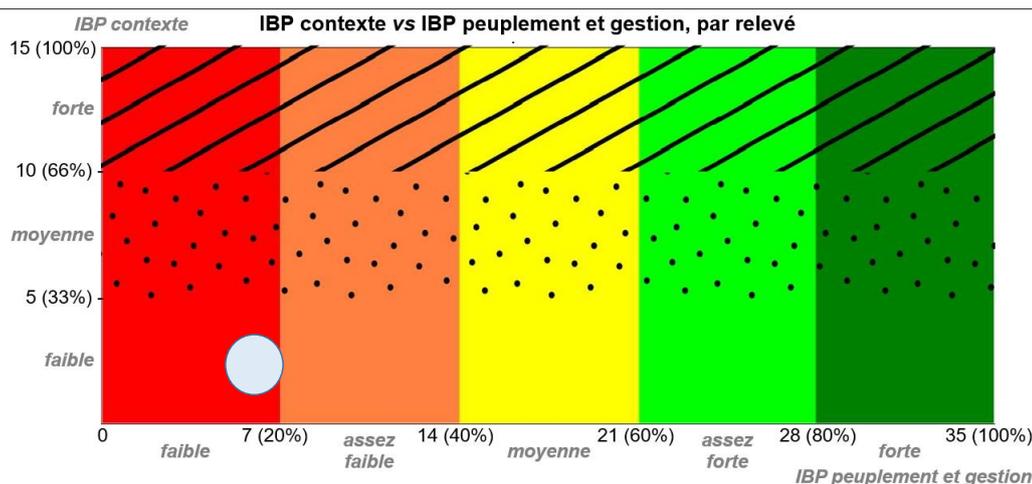
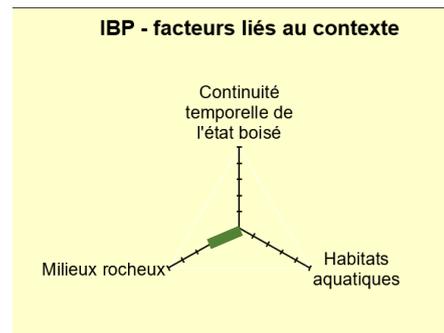
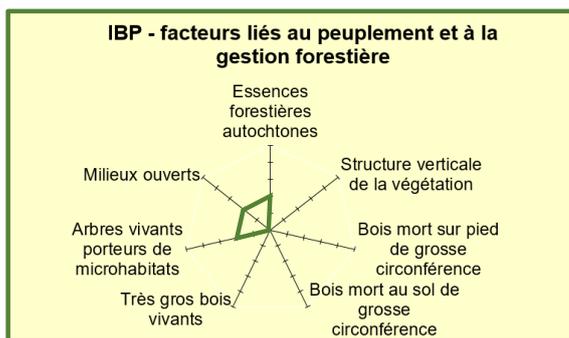
9,31 ha

(1 point pour 9,31 ha soit un taux de couverture de 11%)

Les peuplements issus d'origine artificielle par plantation sont au stade de jeune futaie régulière résineuse adulte. Ils font l'objet d'une gestion forestière suivie avec objectif principal la production de bois et sont sortis récemment de coupe.



Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière							Facteurs liés au contexte		
Végétation		Micro-habitats liés aux arbres				Habitats associés	Continuité de l'écosystème	Habiats associés	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Richesse en essence	Structure verticale	Bois mort sur pied	Bois mort au sol	Très gros bois	Arbres à micro-habitats	Milieus ouverts	Ancienneté de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milieus rocheux
2	0	0	0	0	2	2	0	0	2
IBP peuplement et gestion = 6							IBP contexte = 2		
IBP peuplement et gestion = 17%							IBP contexte = 13%		
IBP score total = 8									



Le niveau de biodiversité est actuellement faible et conforme à celui observé dans les peuplements résineux artificiels. La biodiversité potentielle est susceptible d'évoluer principalement avec liaison avec la maturité de ces peuplements. La gestion peut avoir un effet significatif surtout sur l'état de la végétation (essences en présence et strates de végétation) mais avec un fort impact lié aux contraintes de production de bois résineux de qualité.

FORET COMMUNALE DE LESPERON

Futaie résineuse en renouvellement

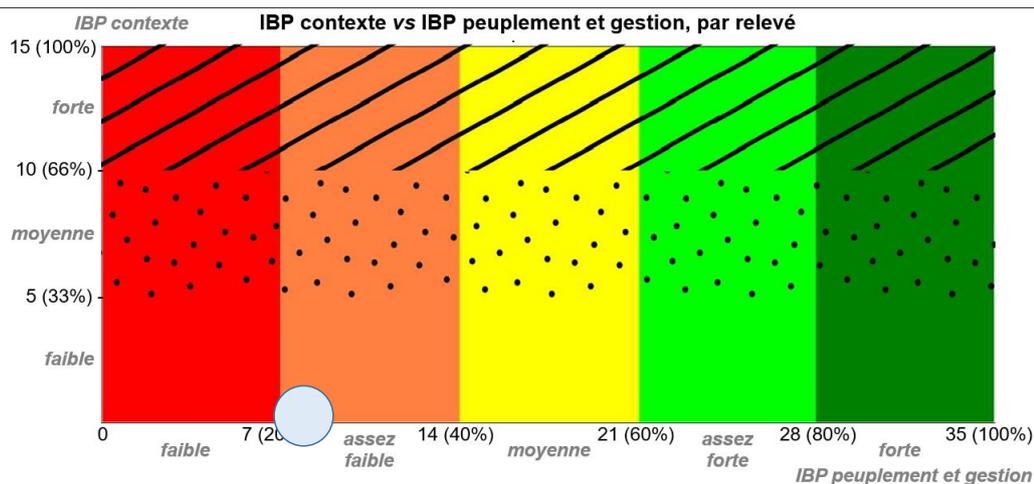
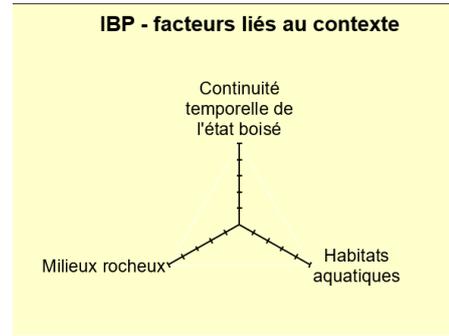
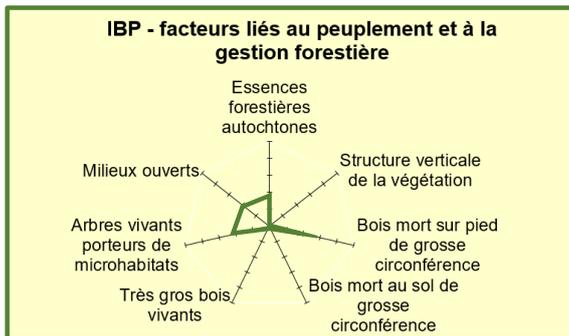
12,50 ha

(3 points pour 12,5 ha soit un taux de couverture de 24%)

Ce type de peuplement est issu du précédent mais transformé par suite à un épisode venteux très violent. Les chablis ont été évacués. A la place, des jeunes plants de sapin pectiné, épicéa commun ou hêtre se sont installés. Ils participeront à la constitution d'une nouvelle formation boisée.



Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière							Facteurs liés au contexte		
Végétation		Micro-habitats liés aux arbres				Habitats associés	Continuité de l'écosystème	Habitats associés	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Richesse en essence	Structure verticale	Bois mort sur pied	Bois mort au sol	Très gros bois	Arbres à micro-habitats	Milieux ouverts	Ancienneté de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milieux rocheux
2	0	2	0	0	2	2	0	0	0
IBP peuplement et gestion = 8							IBP contexte = 0		
IBP peuplement et gestion = 23%							IBP contexte = 0%		
IBP score total = 8									



Tout comme précédemment mais cela prendra beaucoup plus de temps, la biodiversité potentielle est susceptible d'évoluer essentiellement en liaison avec la maturité de ces peuplements. La gestion peut avoir un effet significatif surtout sur l'état de la végétation (essences en présence et strates de végétation) mais avec un fort impact lié aux contraintes de production de bois résineux de qualité.

FORET COMMUNALE DE LESPERON

Futaie résineuse mure

1,95 ha

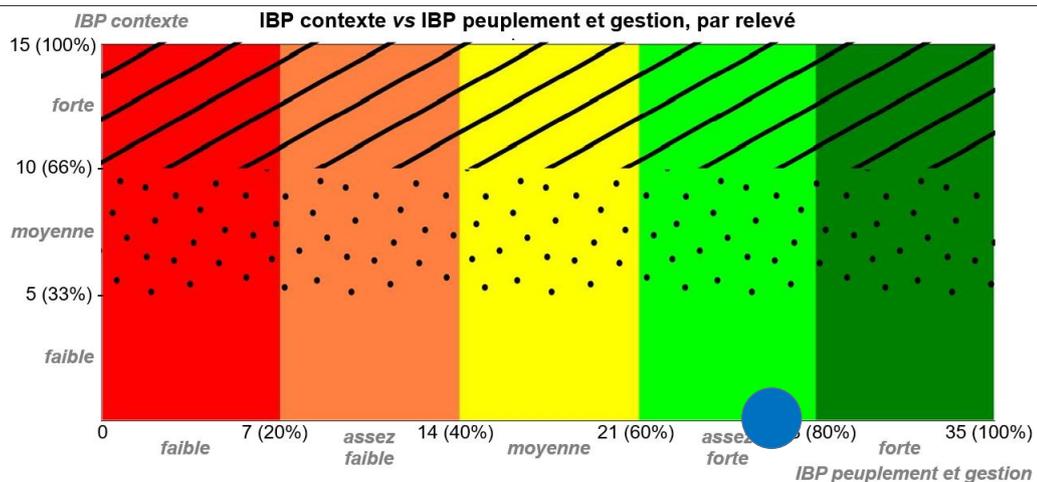
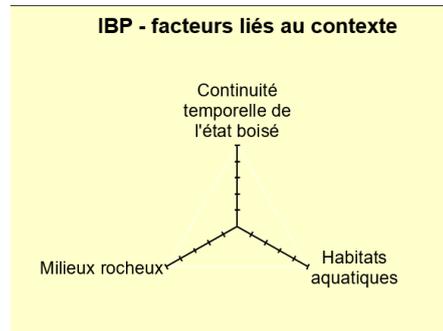
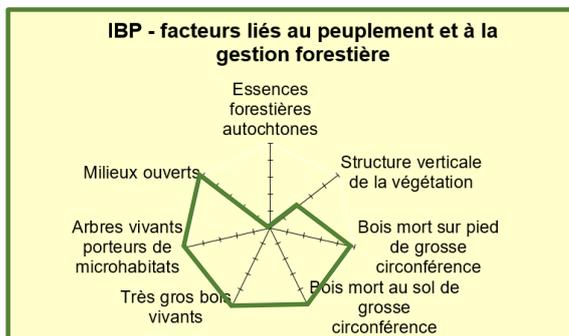
(1 point pour 1,95 ha soit un taux de couverture de 51%)

Les peuplements, issus d'origine artificielle par plantation, sont au stade de futaie régulière résineuse mure avec une bonne proportion de Gros Bois très branchus. Ils font l'objet d'une gestion forestière suivie mais avec un potentiel de valorisation économique limité compte tenu de leur qualité apparente.



Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière							Facteurs liés au contexte		
Végétation		Micro-habitats liés aux arbres				Habitats associés	Continuité de l'écosystème	Habiats associés	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Richesse en essence	Structure verticale	Bois mort sur pied	Bois mort au sol	Très gros bois	Arbres à micro-habitats	Milieus ouverts	Ancienneté de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milieu rocheux
0	2	5	5	5	5	5	0	0	0
IBP peuplement et gestion = 27							IBP contexte = 0		
IBP peuplement et gestion = 77%							IBP contexte = 0%		
IBP score total = 27									

Notes



Le niveau de biodiversité atteint, ici, son maximum compte tenu de leur stade de maturité en liaison avec le niveau de gestion pratiqué.

FORET COMMUNALE DE PRADELLES

Futaie résineuse adulte

63,03 ha

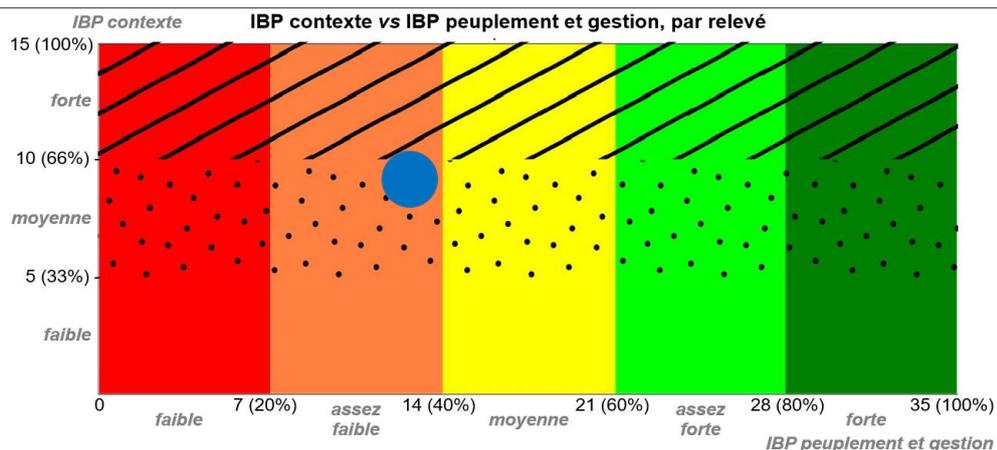
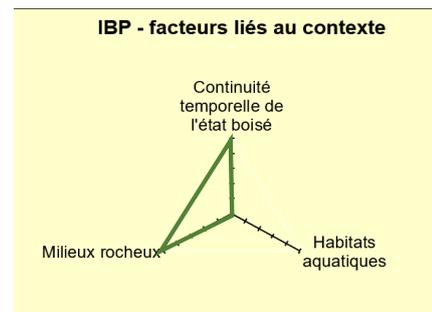
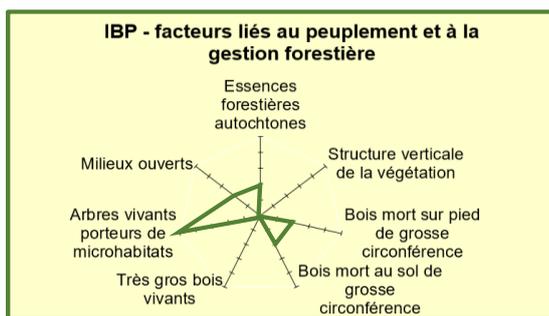
(19 points pour 63,03 ha soit un taux de couverture de 30%)

Les peuplements issus d'origine artificielle par plantation sont au stade de futaie régulière résineuse adulte. Ils font l'objet d'une gestion forestière suivie avec objectif principal la production de bois. Ils sont régulièrement parcourus par des coupes sylvicoles.



Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière							Facteurs liés au contexte		
Végétation		Micro-habitats liés aux arbres				Habitats associés	Continuité de l'écosystème	Habitats associés	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Richesse en essence	Structure verticale	Bois morts sur pied	Bois mort au sol	Très gros bois	Arbres à micro-habitats	Milieux ouverts	Ancienneté de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milieux rocheux
2	0	2	2	0	5	2	5	0	5
IBP peuplement et gestion = 13							IBP contexte = 10		
IBP peuplement et gestion = 37%							IBP contexte = 67%		
IBP score total = 23									

Notes



La biodiversité potentielle est assez faible. Elle est susceptible d'évoluer essentiellement en liaison avec la maturité de ces peuplements. La gestion peut avoir un effet significatif surtout sur l'état de la végétation (essences en présence et strates de végétation) mais avec un fort impact lié aux contraintes de production de bois résineux de qualité.

Dans le cadre de la gestion forestière actuellement pratiquée, le niveau de biodiversité potentielle est susceptible d'évoluer vers celui de la formation suivante.

FORET COMMUNALE DE PRADELLES

Futaie résineuse mure

27,61 ha

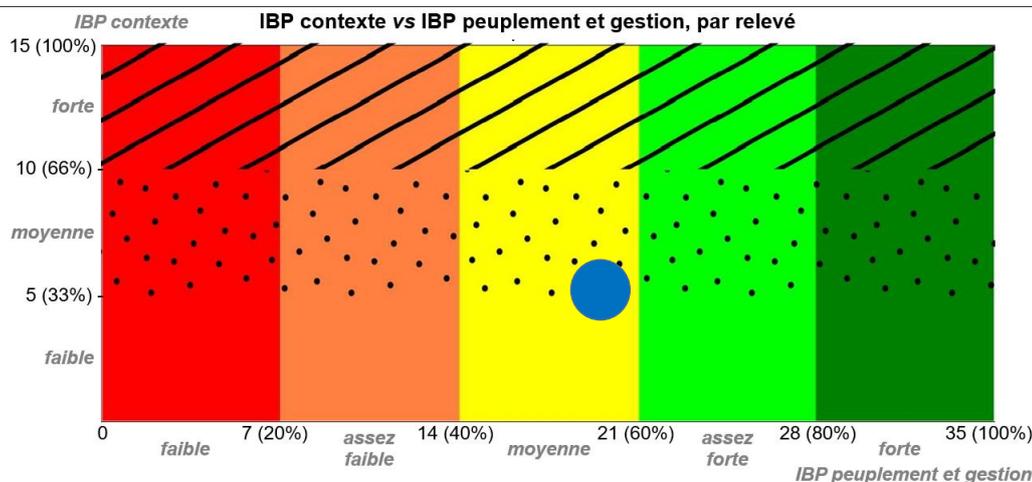
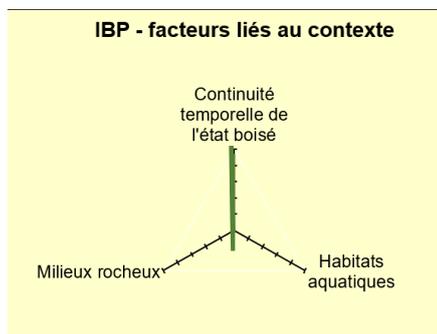
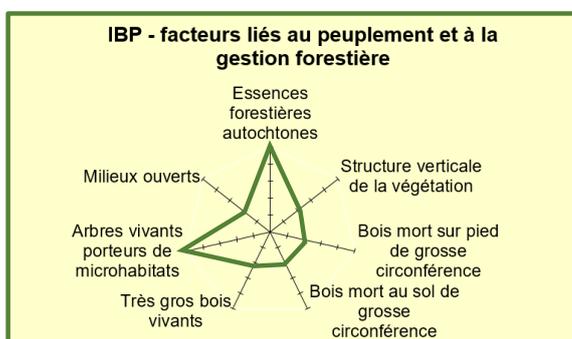
(8 points pour 27,61 ha soit un taux de couverture de 29%)

Les peuplements sont composés d'une part importante de sapins pectinés, en particulier dans les catégories Gros Bois et Très Gros Bois. D'origine plus ancienne que la formation précédente, ils évoluent vers des structures irrégulières de 3 à 4 strates où la diversité d'essences à tendance à être plus développée. C'est dans cette formation que le nombre de cavités observées est aussi le plus élevé du massif.

Les bois font l'objet d'une gestion forestière suivie avec objectif principal la production de bois.



Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière							Facteurs liés au contexte		
Végétation		Micro-habitats liés aux arbres				Habitats associés	Continuité de l'écosystème	Habiats associés	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Richesse en essence	Structure verticale	Bois morts sur pied	Bois mort au sol	Très gros bois	Arbres à micro-habitats	Milieux ouverts	Ancienneté de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milieux rocheux
5	2	2	2	2	5	2	5	0	0
IBP peuplement et gestion = 20							IBP contexte = 5		
IBP peuplement et gestion = 57%							IBP contexte = 33%		
IBP score total = 25									



La biodiversité potentielle est moyenne. Elle est particulièrement marquée par le niveau de maturité du peuplement. La gestion peut encore avoir un effet sur l'état de la végétation (essences en présence et strates de végétation) et ceci en liaison avec les contraintes de production de bois résineux de qualité.

Le niveau de biodiversité approche, ici, de son maximum en liaison avec le niveau de gestion pratiquée.

4 – Conclusion

Globalement, sur l'ensemble du massif composant la zone d'étude, le niveau de biodiversité potentielle peut être considéré comme **Moyen**. Il est fortement influencé par le niveau de gestion forestière qui y est pratiqué. Cette gestion est principalement axée sur la production de bois résineux de qualité, raison d'être principale de leur existence. Pour cette raison, le niveau de biodiversité est susceptible de pouvoir évoluer vers un stade maximum qualifié de **Haut** (IBP de 31 à 40) mais ce essentiellement en liaison avec le degré de maturation des peuplements.

En terme de biodiversité, la parcelle privée du bois de La Fayette qui ne fait l'objet d'aucune gestion apparente depuis de nombreuses années (pas de trace d'exploitation récente ni ancienne, pas de souches, ...), peut nous aider à apprécier le niveau maximum susceptible d'être atteint localement.

Le niveau de biodiversité potentielle est plus élevé en forêt communale de Pradelles qui bénéficie de peuplements plus matures dans d'un contexte plus favorable (forêts d'origine ancienne et présence de milieux rocheux).

Sur les autres forêts, le niveau de biodiversité est plus faible car il n'est influencé que par le niveau de maturité des peuplements qui les composent.

5 – Annexes

Fiches de relevés de terrain

- 1- Forêt privée
- 2- Forêt de Saint Paul et Villettes
- 3- Forêt de Lesperon (Suc de Mauras) Futaie résineuse mure
- 4- Forêt de Lesperon (Suc de Mauras) Futaie résineuse adulte
- 5- Forêt de Lesperon (Suc de Mauras) Futaie résineuse claire
- 6- Forêt de Lesperon (Suc de Mauras) Futaie résineuse en renouvellement
- 7- Forêt de Pradelles Futaie résineuse mure
- 8- Forêt de Pradelles Futaie résineuse adulte

FICHE DE RELEVÉ IBP : relevé par parcours



Forêt privée du Bois de La Fayette

REFERENCES DU RELEVÉ

Nom du relevé :
 Date :
 Surf. parcourue (ha) = 1,0 totale (si parcours partiel) = 2,43
 Nom des observateurs : DN
 Commentaire sur le relevé :

LOCALISATION DU RELEVÉ

Département : 43 Commune : Badelhes
 Forêt ou massif : Forêt du Bois de La Fayette
 Lieu-dit ou tènement :
 N° de parcelle :
 Propriétaire, gestionnaire :
 Contact accès forêt :
 Coordonnées (et réf.) : Alt. (m) : 1250

CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP

Version IBP :

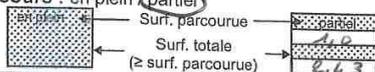
Domaine : atlantique / continental / méditerranéen / htes montagnes

Etage : planitiaire et collinéen / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen

Fertilité : fertile à moyennement fertile / peu ou très peu fertile

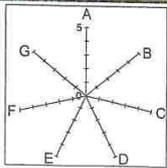
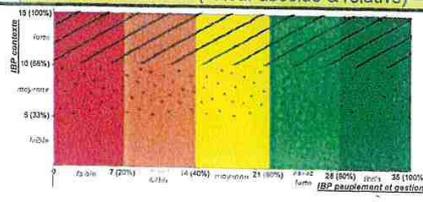
Surface décrite : peuplement / type de peuplement / placette

Type de parcours : en plein / partiel



Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière - score = 27	
A - Essences autochtones	Essences autochtones présentes parmi la liste suivante, plafonnées à 5 essences (<i>italique bleu</i> : à noter que dans supra et mésoméditerranéen) : Alisier, Cormier et Sorbier (= Sorbus) / <i>Arbousier</i> / Aulne / Bouleau / Charme / Charme houblon / Châtaignier / Chêne à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes (<i>Epicéa</i>) / Erable / <i>Filaria (à larges feuilles)</i> / Frêne / Hêtre / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / <i>Micocoulier</i> / Noyer (commun) / Olivier / Orme / Peuplier et Tremble / Pin / Poirier / Pommier / Sapin / Saule / Tilleul Couvert libre de l'ensemble des autochtones / surface décrite : < 10% ou ≥ 10%
B - Structure verticale de la végétation	Strates ≥ 20% présentes (herbacée + semi-ligneuse) / feuillage bas / feuillage intermédiaire / feuillage haut
C - Bois mort sur pied de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 5
D - Bois mort au sol de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 4 Présence de petits bois morts au sol (oui) non
E - Très gros bois vivants	Nombre (plafonné à 5/ha) = 8
F - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh)	Nombre de dendromicrohabitats (compter au maxi 2 arbres/ha par type dmh ; total plafonné à 6 dmh/ha) : Cavité de pics (≥4cm) : 5 Fente ou écorce décollée formant abri : 1 Cavité des contreforts racinaires (≥10cm) : 1 Champignon polypore (≥10cm) Plage de bois sans écorce (>600cm²) : Coulee de sève fraîche (sans résine) Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm) : Charpentière ou cime brisée (d≥20, l≥50cm) Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm) : Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm) Cavité remplie d'eau (≥15cm) : Liane ou gui (>25%)
G - Milieux ouverts (à végétation de milieu ouvert)	- surf. peuplements clairs (PC) > 5% surf. décrite : . oui → score 2, sauf subalpin score 5 . surf. PC (m²) = 700 . non (PC quasi-absents) → noter surface des 3 types : . surf. trouées (m²) = 600 % total = . long. lisières (m) = 15 x 2m → surf. (m²) = score 2, sf subalpin 5
Facteurs liés au contexte - score = 5	
H - Continuité temporelle de l'état boisé	Observer la carte de l'état-majior : Sur le terrain, noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...) ou au contraire de continuité dans une zone défrichée (arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse boisée...):
I - Milieux aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Source ou suintement / Ruissellet, fossé humide non entretenu ou petit canal (largeur < 1 m) / Petit cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivière ou fleuve, estuaire ou delta (l > 8 m) / Bras mort / Lac ou plan d'eau profond / Etang, lagune ou plan d'eau peu profond / Mare ou autre petit point d'eau / Tourbière / Zone marécageuse
J - Milieux rocheux (surface > 20 m²)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Falaise / Dalle / Lapiaz ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette > 20 m) / Affleurement de banc de galets (hors lit mineur) / Eboulis instable / Chaos de blocs > 2 m / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapiaz)
TOTAL GENERAL (valeur absolue & relative) = 32	

RELEVÉ IBP v2.9 ACM (voir Fiche de définition IBP)



Habitats ou espèces remarquables observés :
 Commentaire sur le diagnostic IBP et préconisations sylvicoles :

FICHE DE RELEVÉ IBP : relevé par parcours



Forêt de St Paul et Vilettes

REFERENCES DU RELEVÉ

Nom du relevé :
 Date :
 Surf. parcourue (ha) = 4,0 totale (si parcours partiel) = 16,6
 Nom des observateurs : DRZ
 Commentaire sur le relevé :

LOCALISATION DU RELEVÉ

Département : 43 Commune : St Paul de Tartas
 Forêt ou massif : Forêt de Pradelles
 Lieu-dit ou tènement :
 N° de parcelle :
 Propriétaire, gestionnaire : Secteur St Paul et Vilettes
 Contact accès forêt :
 Coordonnées (et réf.) : Alt. (m) : 1300

CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP

Version IBP :

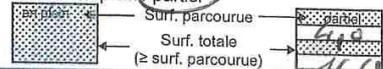
Domaine : atlantique / continental / méditerranéen / htes montagnes

Etage : planitiaire et collinéen / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen

Fertilité : fertile à moyennement fertile / peu ou très peu fertile

Surface décrite : peuplement / type de peuplement / placette

Type de parcours : en plein / partiel



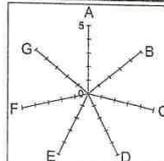
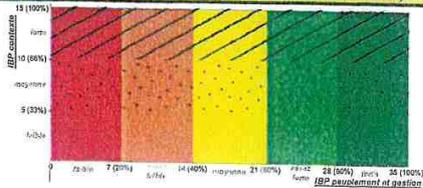
Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière - score = 18

A - Essences autochtones	Essences autochtones présentes parmi la liste suivante, plafonnées à 5 essences (italique bleu : à noter que dans supra et mésoméditerranéen) : Alisier, Cormier et Sorbier (= Sorbus) / Arbousier / Aulne / Bouleau / Charme / Charme houblon / Châtaignier / Chêne à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes (Epicéa) Erable / Filaria (à larges feuilles) / Frêne (Hêtre) / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / Micocoulier / Noyer (commun) / Olivier / Orme / Peuplier et Tremble (Pin) / Poirier / Pommier / Sapin (Saule) / Tilleul	0-2-5																		
B - Structure verticale de la végétation	Couvert libre de l'ensemble des autochtones / surface décrite : < 10% ou ≥ 10% Strates ≥ 20% présentes : herbacée + semi-ligneuse / feuillage bas / feuillage intermédiaire / feuillage haut	0-2-5																		
C - Bois mort sur pied de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 1	0-2-5																		
D - Bois mort au sol de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 5 Présence de petits bois morts au sol : oui / non	0-2-5																		
E - Très gros bois vivants	Nombre (plafonné à 5/ha) = 2	0-2-5																		
F - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh)	Nombre de dendromicrohabitats (compter au maxi 2 arbres/ha par type dmh ; total plafonné à 6 dmh/ha) : <table border="1"> <tr> <td>Cavité de pics (≥4cm)</td> <td>Fente ou écorce décollée formant abri</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)</td> <td>Champignon polypore (≥10cm)</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Plage de bois sans écorce (>600cm²)</td> <td>Coulée de sève fraîche (sans résine)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)</td> <td>Charpentière ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)</td> <td>Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavité remplie d'eau (≥15cm)</td> <td>Liane ou gui (>25%)</td> <td></td> </tr> </table>	Cavité de pics (≥4cm)	Fente ou écorce décollée formant abri	3	Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)	Champignon polypore (≥10cm)	2	Plage de bois sans écorce (>600cm ²)	Coulée de sève fraîche (sans résine)		Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)	Charpentière ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)	1	Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)	Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)		Cavité remplie d'eau (≥15cm)	Liane ou gui (>25%)		0-2-5
Cavité de pics (≥4cm)	Fente ou écorce décollée formant abri	3																		
Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)	Champignon polypore (≥10cm)	2																		
Plage de bois sans écorce (>600cm ²)	Coulée de sève fraîche (sans résine)																			
Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)	Charpentière ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)	1																		
Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)	Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)																			
Cavité remplie d'eau (≥15cm)	Liane ou gui (>25%)																			
G - Milieux ouverts (à végétation de milieu ouvert)	- surf. peuplements clairs (PC) > 5% surf. décrite : . oui → score 2, sauf subalpin score 5 . non (PC quasi-absents) → noter surface des 3 types : . surf. PC (m ²) = 75 . surf. trouées (m ²) = 275 . long. lisières (m) = 0 x 2m → surf. (m ²) = % total = 0,35 plafonné à 5% ; si >5 score 2, sf subalpin 5	0-2-5																		

Facteurs liés au contexte - score = 0

H - Continuité temporelle de l'état boisé	Observer la carte de l'état-major : Sur le terrain, noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...) ou au contraire de continuité dans une zone défrichée (arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse boisée...) :	0-2-5
I - Milieux aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Source ou suintement / Ruissellet, fossé humide non entretenu ou petit canal (largeur < 1 m) / Petit cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivière ou fleuve, estuaire ou delta (l > 8 m) / Bras mort / Lac ou plan d'eau profond / Etang, lagune ou plan d'eau peu profond / Mare ou autre petit point d'eau / Tourbière / Zone marécageuse	0-2-5
J - Milieux rocheux (surface > 20 m²)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Falaise / Dalle / Lapias ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette > 20 m) / Affleurement de banc de galets (hors lit mineur) / Eboulis instable / Chaos de blocs > 2 m / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapias)	0-2-5

TOTAL GENERAL (valeur absolue & relative) = 18



Habitats ou espèces remarquables observés :

Commentaire sur le diagnostic IBP et préconisations sylvicoles :

FICHE DE RELEVÉ IBP : relevé par parcours



Forêt Suc de Tauras

Futaie résineuse mûre

REFERENCES DU RELEVÉ

Nom du relevé :
 Date :
 Surf. parcourue (ha) = 1,0 totale (si parcours partiel) = 1,95 ha
 Nom des observateurs : DR

Commentaire sur le relevé :

LOCALISATION DU RELEVÉ

Département : 07 Commune : Lesperon
 Forêt ou massif : Suc de Tauras
 Lieu-dit ou tènement :
 N° de parcelle :
 Propriétaire, gestionnaire : Commune Lesperon
 Contact accès forêt :
 Coordonnées (et réf.) : Alt. (m) : 1,200

CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP

Version IBP :

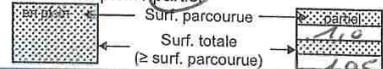
Domaine : atlantique / continental / méditerranéen / htes montagnes

Etage : planitiaire et collinéen / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen

Fertilité : fertile à moyennement fertile / peu ou très peu fertile

Surface décrite : peuplement (type de peuplement) / placette

Type de parcours : en plein / partiel



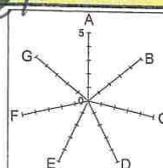
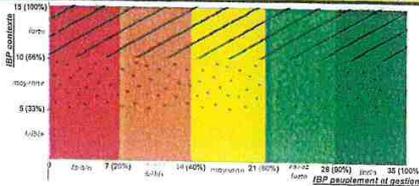
Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière - score = 27

A - Essences autochtones	Essences autochtones présentes parmi la liste suivante, plafonnées à 5 essences (italique bleu : à noter que dans supra et mésoméditerranéen) : Allier, Cormier et Sorbier (= Sorbus) / Arbousier / Aulne / Bouleau / Charme / Charme houblon / Châtaignier / Chêne à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes / Epicéa / Erable / Filaria (à larges feuilles) / Frêne / Hêtre / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / Micocoulier / Noyer (commun) / Olivier / Orme / Peuplier et Tremble / Pin / Poirier / Pommier / Sapin / Saule / Tilleul	0 - 2 - 5	
B - Structure verticale de la végétation	Couvert libre de l'ensemble des autochtones / surface décrite : < 10% ou ≥ 10%	0 - 2 - 5	
C - Bois mort sur pied de grosse circonférence	Strates ≥ 20% présentes (herbacée + semi-ligneuse) / feuillage bas / feuillage intermédiaire / feuillage haut	0 - 2 - 5	
D - Bois mort au sol de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 3	0 - 2 - 5	
E - Très gros bois vivants	Présence de petits bois morts au sol : oui / non	0 - 2 - 5	
F - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh)	Nombre (plafonné à 5/ha) = 2	0 - 2 - 5	
F - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh)	Nombre de dendromicrohabitats (compter au maxi 2 arbres/ha par type dmh ; total plafonné à 6 dmh/ha) :	0 - 2 - 5	
	Cavité de pics (≥4cm)		Fente ou écorce décollée formant abri
	Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)		Champignon polypore (≥10cm)
	Plage de bois sans écorce (>600cm²)		Coulée de sève fraîche (sans résine)
	Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)		Charpentière ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)
	Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)		Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)
	Cavité remplie d'eau (≥15cm)		Liane ou gui (>25%)
G - Milieux ouverts (à végétation de milieu ouvert)	- surf. peuplements clairs (PC) > 5% surf. décrite : . oui → score 2, sauf subalpin score 5 . surf. PC (m²) = 0 . surf. trouées (m²) = 200 . long. lisières (m) = 0 . non (PC quasi-absents) → noter surface des 3 types : % total = 0,2 plafonné à 5% ; si >5 score 2, sf subalpin 5 x 2m → surf. (m²) =	0 - 2 - 5	

Facteurs liés au contexte - score = 0

H - Continuité temporelle de l'état boisé	Observer la carte de l'état-major : Sur le terrain, noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...) ou au contraire de continuité dans une zone défrichée (arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse boisée...) :	0 - 2 - 5
I - Milieux aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Source ou suintement / Ruissellet, fossé humide non entretenu ou petit canal (largeur < 1 m) / Petit cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivière ou fleuve, estuaire ou delta (l > 8 m) / Bras mort / Lac ou plan d'eau profond / Etang, lagune ou plan d'eau peu profond / Mare ou autre petit point d'eau / Tourbière / Zone marécageuse	0 - 2 - 5
J - Milieux rocheux (surface > 20 m²)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Falaise / Dalle / Lapiatz ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette > 20 m) / Affleurement de banc de galets (hors lit mineur) / Eboulis instable / Chaos de blocs > 2 m / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapiatz)	0 - 2 - 5

TOTAL GENERAL (valeur absolue & relative) = 27



Habitats ou espèces remarquables observés :

Commentaire sur le diagnostic IBP et préconisations sylvicoles :

FICHE DE RELEVÉ IBP : relevé par parcours



Suc de Tauras

Futaie résineuse adulte

REFERENCES DU RELEVÉ

Nom du relevé :
Date :
Surf. parcourue (ha) = 1,0 totale (si parcours partiel) = 9,31 ha
Nom des observateurs : DR

Commentaire sur le relevé :

LOCALISATION DU RELEVÉ

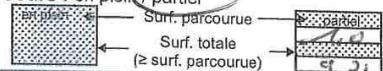
Département : 07 Commune : Lesperon
Forêt ou massif : Suc de Tauras
Lieu-dit ou tènement :
N° de parcelle :
Propriétaire, gestionnaire : Commune de LESPERON
Contact accès forêt :
Coordonnées (et réf.) : Alt. (m) : 1340

Version IBP :

CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP

Domaine : atlantique / continental / méditerranéen / htes montagnes
Étage : planitiaire et collinéen / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen
Fertilité : fertile à moyennement fertile / peu ou très peu fertile

Surface décrite : peuplement / type de peuplement / placette
Type de parcours : en plein / partiel

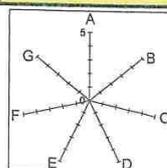
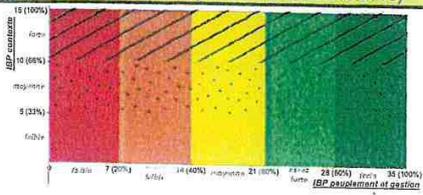


RELEVÉ IBP v2.9 ACM (voir Fiche de définition IBP)

Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière - score = 0																			
A - Essences autochtones	Essences autochtones présentes parmi la liste suivante, plafonnées à 5 essences (italique bleu : à noter que dans supra et mésoméditerranéen) : <u>Alisier</u> , Cormier et Sorbier (= Sorbus) / <u>Arbousier</u> / Auline / Bouleau / Charme / Charme houblon / Châtaignier / Chêne à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes (<u>Epicéa</u>) / Erable / <u>Filaria (à larges feuilles)</u> / Frêne / Hêtre / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / <u>Micocoulier</u> / Noyer (commun) / <u>Olivier</u> / Orme / Peuplier et Tremble (<u>Pin</u>) / Poirier / Pommier / Sapin / Saule / Tilleul Couvert libre de l'ensemble des autochtones / surface décrite : < 10% ou (≥ 10%)																		
B - Structure verticale de la végétation	Strates ≥ 20% présentes : herbacée + semi-ligneuse / feuillage bas / feuillage intermédiaire / <u>feuillage haut</u>																		
C - Bois mort sur pied de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 0																		
D - Bois mort au sol de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 0 Présence de petits bois morts au sol : <u>oui</u> / non																		
E - Très gros bois vivants	Nombre (plafonné à 5/ha) = 0																		
F - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh)	Nombre de dendromicrohabitats (compter au maxi 2 arbres/ha par type dmh ; total plafonné à 6 dmh/ha) : <table border="1"> <tr> <td>Cavité de pics (≥4cm)</td> <td>Fente ou écorce décollée formant abri</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)</td> <td>Champignon polypore (≥10cm)</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Plage de bois sans écorce (>600cm²)</td> <td>Coulée de sève fraîche (sans résine)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)</td> <td>Charpentière ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)</td> <td>Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavité remplie d'eau (≥15cm)</td> <td>Liane ou gui (>25%)</td> <td></td> </tr> </table>	Cavité de pics (≥4cm)	Fente ou écorce décollée formant abri	1	Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)	Champignon polypore (≥10cm)	1	Plage de bois sans écorce (>600cm²)	Coulée de sève fraîche (sans résine)		Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)	Charpentière ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)	1	Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)	Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)		Cavité remplie d'eau (≥15cm)	Liane ou gui (>25%)	
Cavité de pics (≥4cm)	Fente ou écorce décollée formant abri	1																	
Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)	Champignon polypore (≥10cm)	1																	
Plage de bois sans écorce (>600cm²)	Coulée de sève fraîche (sans résine)																		
Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)	Charpentière ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)	1																	
Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)	Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)																		
Cavité remplie d'eau (≥15cm)	Liane ou gui (>25%)																		
G - Milieux ouverts (à végétation de milieu ouvert)	- surf. peuplements clairs (PC) > 5% surf. décrite : . oui → score 2, sauf subalpin score 5 . non (PC quasi-absents) → noter surface des 3 types : . surf. PC (m²) = 0 . surf. trouées (m²) = 2.000 . long. lisières (m) = 0 x 2m → surf. (m²) = % total = plafonné à 5% ; si >5 score 2, sf subalpin 5																		

Facteurs liés au contexte - score = 2	
H - Continuité temporelle de l'état boisé	Observer la carte de l'état-major : Sur le terrain, noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...) ou au contraire de continuité dans une zone défrichée (arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse boisée...) :
I - Milieux aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Source ou suintement / Ruissellet, fossé humide non entretenu ou petit canal (largeur < 1 m) / Petit cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivière ou fleuve, estuaire ou delta (l > 8 m) / Bras mort / Lac ou plan d'eau profond / Etang, lagune ou plan d'eau peu profond / Mare ou autre petit point d'eau / Tourbière / Zone marécageuse
J - Milieux rocheux (surface > 20 m²)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Falaise / Dalle / Lapiaz ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette > 20 m) / Affleurement de banc de galets (hors lit mineur) / Eboulis instable / <u>Chaos de blocs > 2 m</u> / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapiaz)

TOTAL GENERAL (valeur absolue & relative) = 8



Habitats ou espèces remarquables observés :
Commentaire sur le diagnostic IBP et préconisations sylvicoles :

FICHE DE RELEVÉ IBP : relevé par parcours



Suc de Tarnes
Futaie résineuse claire

REFERENCES DU RELEVÉ

Nom du relevé :
Date :
Surf. parcourue (ha) = 1,0 totale (si parcours partiel) = 3,39 ha
Nom des observateurs : DR
Commentaire sur le relevé :

LOCALISATION DU RELEVÉ

Département : 07 Commune : Lesperon
Forêt ou massif :
Lieu-dit ou tènement :
N° de parcelle :
Propriétaire, gestionnaire : Commune de LESPERON
Contact accès forêt :
Coordonnées (et réf.) : Alt. (m) : 1330m

CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP

Version IBP :
Domaine : atlantique / continental / méditerranéen / htes montagnes
Etage : planitiaire et collinéen / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen
Fertilité : fertile à moyennement fertile / peu ou très peu fertile
Surface décrite : peuplement / type de peuplement / placette
Type de parcours : en plein / partiel

Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière - score = 12

A - Essences autochtones	Essences autochtones présentes parmi la liste suivante, plafonnées à 5 essences (italique bleu : à noter que dans supra et mésoméditerranéen) : Alisier, Cormier et Sorbier (= Sorbus) / Arbousier / Aulne / Bouleau / Charme / Charme houblon / Châtaignier / Chêne à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes / Epicéa / Erable / Filaria (à larges feuilles) / Frêne / Hêtre / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / Micocoulier / Noyer (commun) / Olivier / Orme / Peuplier et Tremble / Pin / Poirier / Pommier (Sapin) / Saule / Tilleul	0-2-5
B - Structure verticale de la végétation	Couvert libre de l'ensemble des autochtones / surface décrite : < 10% ou $\leq 10\%$ Strates $\geq 20\%$ présentes : herbacée + semi-ligneuse / feuillage bas / feuillage intermédiaire / feuillage haut	0-2-5
C - Bois mort sur pied de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 1	0-2-5
D - Bois mort au sol de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 1 Présence de petits bois morts au sol (oui) non	0-2-5
E - Très gros bois vivants	Nombre (plafonné à 5/ha) = 0	0-2-5
F - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh)	Nombre de dendromicrohabitats (compter au maxi 2 arbres/ha par type dmh ; total plafonné à 6 dmh/ha) : Cavité de pics ($\geq 4\text{cm}$) Cavité des contreforts racinaires ($\geq 10\text{cm}$) Plage de bois sans écorce ($> 600\text{cm}^2$) Cavité évolutive à terreau, tronc ($\geq 10\text{cm}$) Cavité évolutive à terreau, pied ($\geq 10\text{cm}$) Cavité remplie d'eau ($\geq 15\text{cm}$) Fente ou écorce décollée formant abri Champignon polypore ($\geq 10\text{cm}$) Coulée de sève fraîche (sans résine) Charpentière ou cime brisée ($d \geq 20, l \geq 50\text{cm}$) Bois mort ds houppier ($> 20\%$ ou $d \geq 20, l \geq 50\text{cm}$) Liane ou gui ($> 25\%$)	0-2-5
G - Milieux ouverts (à végétation de milieu ouvert)	- surf. peuplements clairs (PC) $> 5\%$ surf. décrite : (oui) \rightarrow score 2, sauf subalpin score 5 - non (PC quasi-absents) \rightarrow noter surface des 3 types : . surf. PC (m^2) = . surf. trouées (m^2) = . long. lisières (m) = % total = plafonné à 5% ; si > 5 score 2, sf subalpin 5 x 2m \rightarrow surf. (m^2) =	0-2-5

Facteurs liés au contexte - score = 2

H - Continuité temporelle de l'état boisé	Observer la carte de l'état-major : Sur le terrain, noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...) ou au contraire de continuité dans une zone défrichée (arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse boisée...) :	0-2-5
I - Milieux aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Source ou suintement / Ruissellet, fossé humide non entretenu ou petit canal (largeur $< 1\text{m}$) / Petit cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivière ou fleuve, estuaire ou delta (l $> 8\text{m}$) / Bras mort / Lac ou plan d'eau profond / Etang, lagune ou plan d'eau peu profond / Mare ou autre petit point d'eau / Tourbière / Zone marécageuse	0-2-5
J - Milieux rocheux (surface $> 20\text{m}^2$)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Falaise / Dalle / Lapiáz ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette $> 20\text{m}$) / Affleurement de banc de galets (hors lit mineur) / Eboulis instable / Chaos de blocs $> 2\text{m}$ / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs $> 20\text{cm}$, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapiáz)	0-2-5

TOTAL GENERAL (valeur absolue & relative) = 14

Habitats ou espèces remarquables observés :
Commentaire sur le diagnostic IBP et préconisations sylvicoles :

FICHE DE RELEVÉ IBP : relevé par parcours



Sure de Gauras
Forêt résineuse en renouvellement

REFERENCES DU RELEVÉ

Nom du relevé :
Date :
Surf. parcourue (ha) = 3,0 totale (si parcours partiel) = 12,50
Nom des observateurs : DR
Commentaire sur le relevé :

LOCALISATION DU RELEVÉ

Département : 07 Commune : Lesperon
Forêt ou massif :
Lieu-dit ou tènement :
N° de parcelle :
Propriétaire, gestionnaire : Commune de LESPERON
Contact accès forêt :
Coordonnées (et réf.) : Alt. (m) : 1225

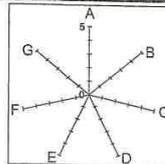
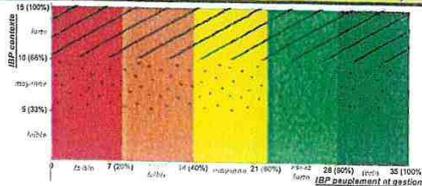
CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP

Version IBP :
Domaine : atlantique / continental / méditerranéen / htes montagnes
Etage : planitiaire et collinéen / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen
Fertilité : fertile à moyennement fertile / peu ou très peu fertile
Surface décrite : peuplement / type de peuplement / placette
Type de parcours : en plein / partiel

Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière - score = 8	
A - Essences autochtones	Essences autochtones présentes parmi la liste suivante, plafonnées à 5 essences (italique bleu : à noter que dans supra et mésoméditerranéen) <i>Alisier</i> , Cormier et Sorbier (= Sorbus) / <i>Arbousier</i> / Aulne / Bouleau / Charme / Charme houblon / Châtaignier / <i>Chêne</i> à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes (<i>Epicéa</i>) / Erable / <i>Filaria</i> (à larges feuilles) / Frêne / Hêtre / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / <i>Micocoulier</i> / Noyer (commun) / <i>Olivier</i> / Orme / Peuplier et Tremble / Pin / Poirier / Pommier / Sapin / <i>Saule</i> / Tilleul Couvert libre de l'ensemble des autochtones / surface décrite : < 10% ou ≥ 10%
B - Structure verticale de la végétation	Strates ≥ 20% présentes : <i>herbacée + semi-ligneuse</i> / feuillage bas / feuillage intermédiaire / feuillage haut
C - Bois mort sur pied de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 0
D - Bois mort au sol de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 1 Présence de petits bois morts au sol : oui non
E - Très gros bois vivants	Nombre (plafonné à 5/ha) = 0
F - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh)	Nombre de dendromicrohabitats (compter au maxi 2 arbres/ha par type dmh ; total plafonné à 6 dmh/ha) : Cavité de pics (≥4cm) Fente ou écorce décollée formant abri Cavité des contreforts racinaires (≥10cm) Champignon polypore (≥10cm) Plage de bois sans écorce (>600cm²) Coulee de sève fraîche (sans résine) Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm) Charpentière ou cime brisée (d≥20, l≥50cm) Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm) Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm) Cavité remplie d'eau (≥15cm) Liane ou gui (>25%)
G - Milieux ouverts (à végétation de milieu ouvert)	- surf. peuplements clairs (PC) > 5% surf. décrite : oui → score 2, sauf subalpin score 5 non (PC quasi-absents) → noter surface des 3 types : . surf. PC (m²) = . surf. trouées (m²) = . long. lisières (m) = x 2m → surf. (m²) = % total = plafonné à 5% ; si >5 score 2, sf subalpin 5

Facteurs liés au contexte - score = 0	
H - Continuité temporelle de l'état boisé	Observer la carte de l'état-major : Sur le terrain, noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...) ou au contraire de continuité dans une zone défrichée (arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse boisée...) :
I - Milieux aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Source ou suintement / Ruisseau, fossé humide non entretenu ou petit canal (largeur < 1 m) / Petit cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivière ou fleuve, estuaire ou delta (l > 8 m) / Bras mort / Lac ou plan d'eau profond / Etang, lagune ou plan d'eau peu profond / Mare ou autre petit point d'eau / Tourbière / Zone marécageuse
J - Milieux rocheux (surface > 20 m²)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Falaise / Dalle / Lapiatz ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette > 20 m) / Affleurement de banc de galets (hors lit mineur) / Eboulis instable / Chaos de blocs > 2 m / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapiatz)

TOTAL GENERAL (valeur absolue & relative) = 8



Habitats ou espèces remarquables observés :
Commentaire sur le diagnostic IBP et préconisations sylvicoles :

FICHE DE RELEVÉ IBP : relevé par parcours



Futaie résineuse mûre
façt de Pradelles

REFERENCES DU RELEVÉ

Nom du relevé :
Date :
Surf. parcourue (ha) = 8,0 totale (si parcours partiel) = 27,61 ha
Nom des observateurs : DRZ
Commentaire sur le relevé :

LOCALISATION DU RELEVÉ

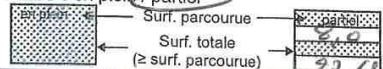
Département : 63 Commune : Pradelles
Forêt ou massif :
Lieu-dit ou tènement :
N° de parcelle :
Propriétaire, gestionnaire : Commune de PRADELLES
Contact accès forêt :
Coordonnées (et réf.) : Alt. (m) : 1170

CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP

Version IBP :

Domaine : atlantique / continental / méditerranéen / htes montagnes
Etage : planitiaire et collinéen / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen
Fertilité : fertile à moyennement fertile / peu ou très peu fertile

Surface décrite : peuplement / type de peuplement / placette
Type de parcours : en plein / partiel



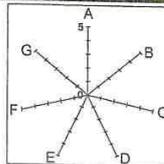
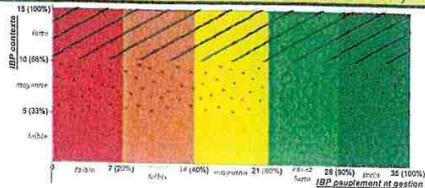
Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière - score = 20

A - Essences autochtones	Essences autochtones présentes parmi la liste suivante, plafonnées à 5 essences (<i>italique bleu</i> : à noter que dans supra et mésoméditerranéen) : Allsier, Cormier et Sorbier (= Sorbus) / Arbousier / Aulne / Bouleau / Charme / Charme houblon / Châtaignier / Chêne à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes / Epicéa / Erable / Filaria (à larges feuilles) / Frêne (Hêtre) / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / Micocoulier / Noyer (commun) / Olivier / Orme / Peuplier et Tremble / Pin / Poirier / Pommier (Sapin) / Saule / Tilleul	0 - 2 - 5
B - Structure verticale de la végétation	Couvert libre de l'ensemble des autochtones / surface décrite : < 10% ou ≥ 10% Strates ≥ 20% présentes : herbacée + semi-ligneuse / feuillage bas / feuillage intermédiaire / feuillage haut	0 - 2 - 5
C - Bois mort sur pied de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 1	0 - 2 - 5
D - Bois mort au sol de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 2 Présence de petits bois morts au sol (oui) / non	0 - 2 - 5
E - Très gros bois vivants	Nombre (plafonné à 5/ha) = 2	0 - 2 - 5
F - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh)	Nombre de dendromicrohabitats (compter au maxi 2 arbres/ha par type dmh ; total plafonné à 6 dmh/ha) : Cavité de pics (≥4cm) : 1 Cavité des contreforts racinaires (≥10cm) : 1 Plage de bois sans écorce (>600cm²) : 1 Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm) : 1 Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm) : 1 Cavité remplie d'eau (≥15cm) : 1 Fente ou écorce décollée formant abri : 1 Champignon polypore (≥10cm) : 1 Coulée de sève fraîche (sans résine) : 2 Charpentièrre ou cime brisée (d≥20, l≥50cm) : 2 Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm) : 1 Liane ou gui (>25%) : 1	0 - 2 - 5
G - Milieux ouverts (à végétation de milieu ouvert)	- surf. peuplements clairs (PC) > 5% surf. décrite : (oui) → score 2, sauf subalpin score 5 - surf. PC (m²) = - surf. trouées (m²) = - long. lisières (m) = % total = plafonné à 5% ; si >5 score 2, sf subalpin 5	0 - 2 - 5

Facteurs liés au contexte - score = 5

H - Continuité temporelle de l'état boisé	Observer la carte de l'état-major : Sur le terrain, noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...) ou au contraire de continuité dans une zone défrichée (arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse boisée...) :	0 - 2 - 5
I - Milieux aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Source ou suintement / Ruisseau, fossé humide non entretenu ou petit canal (largeur < 1 m) / Petit cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivière ou fleuve, estuaire ou delta (l > 8 m) / Bras mort / Lac ou plan d'eau profond / Etang, lagune ou plan d'eau peu profond / Mare ou autre petit point d'eau / Tourbière / Zone marécageuse	0 - 2 - 5
J - Milieux rocheux (surface > 20 m²)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Falaise / Dalle / Lapiaz ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette > 20 m) / Affleurement de banc de galets (hors lit mineur) / Eboulis instable / Chaos de blocs > 2 m / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapiaz)	0 - 2 - 5

TOTAL GENERAL (valeur absolue & relative) = 25



Habitats ou espèces remarquables observés :

Commentaire sur le diagnostic IBP et préconisations sylvicoles :

FICHE DE RELEVÉ IBP : relevé par parcours



Forêt communale de Pradelles
 Futaie résineuse adulte

REFERENCES DU RELEVÉ

Nom du relevé :
 Date :
 Surf. parcourue (ha) = 19 totale (si parcours partiel) = 63,03.
 Nom des observateurs : DR
 Commentaire sur le relevé :

LOCALISATION DU RELEVÉ

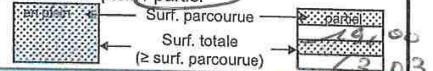
Département : 43 Commune : Pradelles
 Forêt ou massif :
 Lieu-dit ou tènement :
 N° de parcelle :
 Propriétaire, gestionnaire : Commune de PRADELLES
 Contact accès forêt :
 Coordonnées (et réf.) : Alt. (m) : 1200

CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP

Version IBP :

Domaine : atlantique / continental / méditerranéen / htes montagnes
 Etage : planitiaire et collinéen / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen
 Fertilité : fertile à moyennement fertile / peu ou très peu fertile

Surface décrite : peuplement (type de peuplement) / placette
 Type de parcours : en plein / partiel



RELEVÉ IBP v2.9 ACM (voir Fiche de définition IBP)

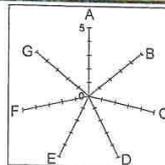
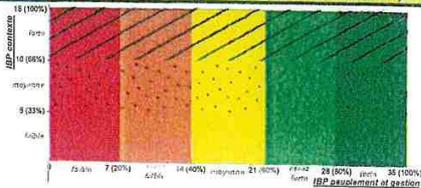
Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière - score = 13

A - Essences autochtones	Essences autochtones présentes parmi la liste suivante, plafonnées à 5 essences (italique bleu : à noter que dans supra et mésoméditerranéen) : Alisier, Cormier et Sorbier (= Sorbus) / <i>Arbousier</i> / Auline / Bouleau / Charme / Charme houblon / Châtaignier / Chêne à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes (Epicéa) / Erable / <i>Filaria (à larges feuilles)</i> / Frêne / Hêtre / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / <i>Micocoulier</i> / Noyer (commun) / Olivier / Orme / Peuplier et Tremble / Pin / Poirier / Pommier / Sapin / Saule / Tilleul	0-2-5																								
B - Structure verticale de la végétation	Couvert libre de l'ensemble des autochtones / surface décrite : < 10% ou (≥ 10%) Strates ≥ 20% présentes : herbacée + semi-ligneuse / feuillage bas / feuillage intermédiaire / feuillage haut	0-2-5																								
C - Bois mort sur pied de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 2	0-2-5																								
D - Bois mort au sol de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = 2 Présence de petits bois morts au sol : oui / non	0-2-5																								
E - Très gros bois vivants	Nombre (plafonné à 5/ha) = 0	0-2-5																								
F - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh)	Nombre de dendromicrohabitats (compter au maxi 2 arbres/ha par type dmh ; total plafonné à 6 dmh/ha) : <table border="1"> <tr> <td>Cavité de pics (≥4cm)</td> <td>1</td> <td>Fente ou écorce décollée formant abri</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)</td> <td>1</td> <td>Champignon polypore (≥10cm)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Plage de bois sans écorce (>600cm²)</td> <td>1</td> <td>Coulée de sève fraîche (sans résine)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)</td> <td></td> <td>Charpentièrre ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)</td> <td></td> <td>Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavité remplie d'eau (≥15cm)</td> <td>1</td> <td>Liane ou gui (>25%)</td> <td></td> </tr> </table>	Cavité de pics (≥4cm)	1	Fente ou écorce décollée formant abri	2	Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)	1	Champignon polypore (≥10cm)		Plage de bois sans écorce (>600cm²)	1	Coulée de sève fraîche (sans résine)		Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)		Charpentièrre ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)	2	Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)		Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)		Cavité remplie d'eau (≥15cm)	1	Liane ou gui (>25%)		0-2-5
Cavité de pics (≥4cm)	1	Fente ou écorce décollée formant abri	2																							
Cavité des contreforts racinaires (≥10cm)	1	Champignon polypore (≥10cm)																								
Plage de bois sans écorce (>600cm²)	1	Coulée de sève fraîche (sans résine)																								
Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm)		Charpentièrre ou cime brisée (d≥20, l≥50cm)	2																							
Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm)		Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, l≥50cm)																								
Cavité remplie d'eau (≥15cm)	1	Liane ou gui (>25%)																								
G - Milieux ouverts (à végétation de milieu ouvert)	- surf. peuplements clairs (PC) > 5% surf. décrite : . oui → score 2, sauf subalpin score 5 . surf. PC (m²) = 800 . surf. trouées (m²) = 120 . long. lisières (m) = x 2m → surf. (m²) = % total = 9,2 plafonné à 5% ; si >5 score 2, sf subalpin 5	0-2-5																								

Facteurs liés au contexte - score = 10

H - Continuité temporelle de l'état boisé	Observer la carte de l'état-major : Sur le terrain, noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...) ou au contraire de continuité dans une zone défrichée (arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse boisée...) :	0-2-5
I - Milieux aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Source ou suintement / Ruissellet, fossé humide non entretenu ou petit canal (largeur < 1 m) / Petit cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivière ou fleuve, estuaire ou delta (l > 8 m) / Bras mort / Lac ou plan d'eau profond / Etang, lagune ou plan d'eau peu profond / Mare ou autre petit point d'eau / Tourbière / Zone marécageuse	0-2-5
J - Milieux rocheux (surface > 20 m²)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Falaise / Dalle / Lapiaz ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dop éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette > 20 m) / Affleurement de banc de galets (hors lit mineur) / Eboulis instable / Chaos de blocs > 2 m / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapiaz)	0-2-5

TOTAL GENERAL (valeur absolue & relative) = 23



Habitats ou espèces remarquables observés :
 Commentaire sur le diagnostic IBP et préconisations sylvicoles :